

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **82 (1946)**

Heft 30

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative: XXVI^e Congrès pédagogique (fin). — Les Congressophiles. — Vaud : Places au concours. — Assurance accidents — Nécrologie : Aug. Deppierraz. — Ecoles normales : brevets. — Genève : U. I. G. — Messieurs : Coquillages. — Jura : Enfin des Cours chez nous. — Informations : Fondation Beiset Müller.

Partie pédagogique: Paul Aubert : Ecoles publiques et écoles libres. — I. Matile : Après le Congrès. — Rectification. — J. R. : Le dernier livre de M. J. Piaget. — Poèmes d'Albert Rudhardt. — Bibliographie.

PARTIE CORPORATIVE

XXVI^e CONGRÈS PÉDAGOGIQUE ROMAND

(Suite)

Après ce préambule, la discussion est ouverte ; elle est abondamment utilisée.

M. Montandon (Neuchâtel), tout en rendant hommage au rapporteur général, s'élève contre le ton pessimiste qui ressort de la première partie du rapport et contre l'intrusion de l'Etat dans la famille. Pour lui, cette dernière doit rester la cellule fondamentale de la société. Il existe encore heureusement un grand nombre de familles dans lesquelles l'enfant n'est pas solitaire, isolé, abandonné à lui-même. Il combat l'intrusion des assistances sociales au sein des familles normales. Sous un autre angle la lecture du rapport donne l'impression d'un plaidoyer politico-social qui n'est pas du ressort d'une société pédagogique. La question du « droit au travail » doit être supprimée des conclusions et celle des droits de la femme (thèse secondaire 4 b) doit être complétée.

M. Ziegenhagen désire des précisions et conteste le droit de juger le rapport sur simple impression ou sur l'un ou l'autre terme.

M. Montandon ne peut citer d'autres exemples, bien que, dit-il, il y en aurait bon nombre.

Mlle Baechler (Genève) souligne les difficultés toujours accrues que rencontre la femme. Il s'agit de créer un mouvement d'opinion puissant en faveur des droits de la femme et les éducateurs se doivent d'être à la tête du mouvement. Elle soutient vivement la thèse de l'auteur : à travail égal, salaire égal, alors que M. Montandon serait d'accord avec le slogan : à charges égales, salaire égal.

M. Riat s'élève contre la thèse 3, l'ensemble des chrétiens n'y pouvant souscrire, l'homme et l'enfant étant pour eux en un état de dépendance vis-à-vis de Dieu. Il rompt une lance en faveur de l'école libre.

Pour M. Matile (Genève) l'auteur n'a pas à se défendre d'avoir fait « de la politique ». Le titre lui-même l'impliquait : on ne peut dissocier les questions pédagogiques des questions sociales. Comment est-il possible de discuter des droits et devoirs de l'Etat vis-à-vis de l'enfant sans ramener l'étude sur le plan social ; et comment délibérer sur les questions sociales sans aborder le terrain politique ? Il se plaît à souligner la profonde honnêteté de l'auteur d'avoir osé présenter le problème sous son véritable angle. Le mot « politique », ici, n'implique pas celle des partis, mais doit être pris dans son acception la plus large.

Le porte-parole de l'Association des instituteurs catholiques du Jura, M. Surdey (Porrentruy), après avoir félicité le rapporteur général, regrette de n'avoir pu présenter ses propositions d'amendements, le rapport ayant été envoyé trop tardivement. Il déclare ne pouvoir souscrire à la déclaration que seules soient reconnues et admises les écoles d'Etat, celui-ci n'étant pas à même de résoudre tous les problèmes pédagogiques.

Notre collègue Zwahlen (La Chaux-de-Fonds) ne peut admettre la critique de pessimisme émise. A notre époque où la vie ne cesse d'augmenter, où la paix est encore à l'état d'illusion brumeuse, il ne peut être question d'optimisme. N'oublions pas que nous avons vécu trop longtemps isolé du reste du monde et apprenons enfin à penser 1946.

M. Ziegenhagen a fait une analyse sévère, mais juste, dit M. Petit (Lausanne). Il est cependant resté sur un plan général alors qu'il préconise des réformes sociales. Pourquoi donc lui reprocher d'avoir « fait de la politique » ?

Après ces échanges d'idées aussi animés qu'intéressants, le rapport est adopté. Rieder, vice-président, présente les thèses qui toutes sont adoptées avec de légères modifications ou adjonctions.

Une séance de discussion préliminaire avait été fixée le matin même à 9 heures afin de permettre à ceux qui combattaient l'une ou l'autre thèse ou proposaient l'un ou l'autre amendement de le faire en présence du rapporteur général qui eût donné tous éclaircissements. Si les intéressés avaient daigné y assister, le terrain aurait été déblayé, une critique moins acerbe parfois eût été possible, l'auteur ayant pu développer ses sentiments et l'accord serait intervenu plus facilement et avec plus d'unanimité sur quelques points contestés.

Il découle des débats l'impression générale que l'école laïque est loin d'être admise sans contestation et qu'elle a besoin des efforts conjugués et constants de ses partisans. Les défenseurs de l'école libre n'ont pas craint d'affirmer hautement leurs convictions inébranlables. Les conclusions de l'excellent rapporteur général demandant une influence plus grande de l'Etat sur l'enfant ont cristallisé des groupes d'opposition de tendances diverses. Ces réactions de principe ne semblent rien ôter à l'aquité du problème; en fait chaque éducateur applique dans son enseignement ses conceptions personnelles sur ce sujet.

BANQUET OFFICIEL

Il fut excellemment servi en les vastes locaux de l'Hôtel du Soleil et agrémenté par les productions très goûtées du Chœur des Vieux Costumes de Delémont. M. P. Möckli apporta en une improvisation pleine d'humour le salut des autorités et de la population delémontaines. M. Martin rappela que nos préoccupations sont également celles des instituteurs français. Il défendit avec conviction et les droits de la femme et l'école laïque.

Une partie des congressistes n'ayant pu prendre place en la salle du banquet avaient été placés dans d'autres établissements. M. V. Rieder, vice-président et Rebetez, secrétaire, leur apportèrent les vœux de bienvenue du C.C. et ses remerciements pour avoir répondu si nombreux à l'appel qui leur fut fait. Ici aussi, le Chœur des Vieux Costumes remporta le plus franc succès.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

La salle de l'Apollo n'était pas moins remplie l'après-midi pour les conférences de M. G. Möckli, conseiller d'Etat, et de M. Huygue, con-

servateur en chef du musée du Louvre, à Paris. Elles furent encadrées des productions du Chœur mixte du corps enseignant du district de Delémont. Miles *Bolli*, *Wenger* et M. *Liengme* se firent applaudir pour l'exécution parfaite des œuvres musicales qu'ils interprétèrent.

M. Möckli, très sensible à l'honneur qui lui est fait, apporte le salut des autorités cantonales. Il félicite la S. P. R. du choix du sujet mis à l'étude ainsi que le rapporteur général pour la hauteur de vue et la noblesse de son solide travail. C'est en sa qualité d'homme politique — de cette politique dont on a tant médité ici même le matin — qu'il parlera. Il est d'autant plus à même de comprendre nos préoccupations qu'il œuvra pendant quelque trente ans comme pédagogue. Il s'arrêtera plus spécialement sur le chapitre des enfants placés, dépendant dans le canton de Berne, du département de l'Assistance publique dont il a la charge. Les autorités savent leurs responsabilités vis-à-vis de la jeunesse et sont d'accord qu'il faut trouver rapidement un remède au problème. Mais les réformes proposées par M. Ziegenhagen se heurtent à d'insolubles questions financières. Il faudrait pour le canton de Berne créer cent nouvelles maisons. L'orateur estime que l'enfance abandonnée, les orphelins ou les enfants enlevés à leurs parents, s'ils sont normaux, doivent être placés dans de bonnes familles. Seuls les déficients devraient être mis dans des établissements. Les charges sont d'un tel ordre qu'il y a impossibilité à réaliser la solution prévue. Il est bon avant tout de prendre toutes les mesures pour renforcer la cellule fondamentale de la société : la famille. Par ailleurs l'école doit rester laïque : on a trop vu où le fascisme sous toutes ses formes a conduit les hommes quand il était enseigné à l'égal d'une religion. La démocratie exige de l'école populaire un effort sérieux pour que cette dernière remplisse sa mission, elle doit avoir des bases plus stables, plus profondes, plus idéalistes. Nous avons besoin d'une école unique. A tous les échelons l'enseignement doit devenir gratuit permettant ainsi une sélection des intelligences et des capacités. L'octroi tout comme l'augmentation du montant des bourses ne rencontre plus l'opposition de jadis. Tout en reconnaissant que les œuvres de prévoyance chez nous sont insuffisantes, l'orateur souligne que nous sommes encore des privilégiés si nous comparons notre situation à celle d'autres pays. Il termine en formulant le vœu que l'on trouve rapidement la solution qui mettra le monde à l'abri de la guerre.

M. René Huygue, conservateur en chef du musée du Louvre, orateur disert, esprit des plus distingués, fait ensuite un vibrant plaidoyer en faveur de l'art dans l'enseignement. Il n'a point de peine à démontrer l'erreur de notre culture par trop utilitaire et intellectuelle qui ne remplit plus la mission de l'homme. L'art, une des bases essentielles de la culture humaine, doit avoir sa place bien marquée à l'école. Ce brillant exposé, véritable régal de l'esprit, est applaudi avec enthousiasme, prouvant à cette splendide intelligence, servie par une éloquence et une richesse de vocabulaire des plus extraordinaires, l'admiration sans borne de tous, ce que nous sommes incapables de faire avec de simples mots.

SOIRÉE

La comédie inédite de Jacques Mairens, le « Grand Flirt », présentée magistralement par la Compagnie de Jean Hort, remporta un éclatant succès ; acteurs et auteur furent vivement applaudis.

Cette nouvelle pièce de M. Erismann obtiendra, nous en sommes

convaincus, dans son tour de Suisse romande, un accueil au moins aussi favorable que celui qui fut fait à l'« Age de la Folie ».

Le bal qui suivit permit aux amateurs de danses de donner libre cours à leur passion jusqu'à l'aurore.

DIMANCHE

Le matin, nombreux furent les congressistes qui visitèrent l'exposition de dessins des élèves de la classe de M. Boillat de, Tramelan, ainsi que celle des croquis d'enfants recueillis par la Maison Nestlé. Les représentations du cinéma scolaire obtinrent également un beau succès.

Malgré le temps peu engageant, les participants prirent le départ à 11 heures, qui vers la plaine d'Ajoie, qui vers le plateau des Franches-Montagnes. Et ce furent encore de belles heures !

* * *

En terminant, remercions la population de Delémont pour son bon accueil. Soulignons que l'organisation de ce 26e Congrès romand fut parfait et eut un succès bien mérité. Félicitons sans restriction le C.C. et son actif président pour son excellent travail en faveur de notre S.P.R., de notre école populaire et de notre patrie romande. W.

LES CONGRESSOPHILES

Chacun sait que, dans le corps enseignant, au point de vue politique, tous les partis, de la gauche à la droite, sont représentés. On s'en est bien rendu compte à Delémont, en discutant le rapport Ziegenhagen, en vérité beaucoup plus sociologique que politique.

Au point de vue confessionnel toutes les croyances, depuis celles des libres penseurs jusqu'à celles des instituteurs évangéliques, se sont manifestées, jetant un certain trouble dans les débats jurassiens.

Enfin, au point de vue pédagogique, les mêmes diversités d'idées existent, car chacun a sa propre personnalité, tant physique que psychique. Pour la plupart nous sortons tous du même moule, l'Ecole normale ; nous recevons la même préparation théorique, mais dans la pratique, chacun applique, pour instruire et éduquer la jeunesse, les méthodes socratiques ou expositives, école active et centres d'intérêts, à sa façon. C'est pourquoi, les résultats des discussions congressistes n'influent pas énormément sur le comportement du maître dans sa classe. Toutefois, il faut reconnaître que ces manifestations pédagogiques élargissent notre horizon spirituel et stigmatisent l'évolution scolaire liée à l'évolution sociale et humanitaire, à laquelle nul éducateur ne peut se soustraire. Nous estimons que ces vastes réunions sont nécessaires aussi pour la défense des intérêts moraux et matériels, de notre corporation, en développant un heureux esprit de solidarité, une vivante fraternité professionnelle.

Et dans ces congrès, qu'y voit-on ? Dans les assemblées de cercles ou de districts, en général obligatoires, on y rencontre toute la troupe des maîtres régionaux, tandis que dans les congrès, cantonaux ou romands, suisses ou internationaux, chose curieuse, on y retrouve presque toujours les mêmes personnages, ou si vous me permettez cette expression, la même « clientèle congressiste », formée des membres fidèles, officiels ou simples auditeurs, de la S.P.V. ou de la S.P.R.

Autre preuve : lors de la Semaine pédagogique à Zurich, pendant

l'Exposition de 1939, au Congrès F.I.A.I., à Genève, en 1938 et au Lehrertag de Berne en 1944, nous avons revu les mêmes figures, serré les mêmes mains amies, recueilli les mêmes sourires féminins, car, reconnaissons-le, beaucoup de dames sont encore plus congressophiles que nos collègues masculins.

Et le charme de ces congrès, ce n'est pas seulement la discussion des rapports, en une ou plusieurs langues, mais ce sont les surprises du logement, à l'hôtel ou chez l'habitant, les conférences, les concerts, les banquets, les discours, les soirées avec pièces de théâtre et suite chorégraphique, les excursions, etc. Toute cette ambiance, qui dure deux jours — à peine le temps de se connaître — crée néanmoins une heureuse détente et une sociabilité de bon aloi.

Les uns s'associent à des groupes connus, par sympathie régionale ; les autres se mêlent volontiers à des inconnus, lient facilement conversation, font ainsi de nouvelles connaissances qui, après séparation, sont suivies d'échanges de cartes postales, de photos et parfois d'invitations réciproques.

Nous avons même connu des cas où des regards érogéniques se sont si gentiment échangés que des cœurs se sont enflammés et soudés pour la vie. Coquin de sort ! dirait Marius. Donc, les congrès n'ont rien de commun avec la désagrégation atomique, puisque les atomes crochus réalisent parfois des synthèses biologiques !...

Un certain nombre de ces collègues congressophiles se rencontrent aussi dans les œuvres sociales, Pro Juventute, Croix-Rouge et dans les divers cours qui se donnent à Lausanne, Montreux, Genève, Tessin, Suisse allemande, cours de culture supérieure, de travaux manuels, de gymnastique, de chant, de natation, de skis, etc., qui sont un enrichissement intellectuel, un dérivatif physique, pour soi et pour nos écoliers.

Est-ce à dire que les collègues plus sédentaires ou moins désireux d'étendre leurs connaissances sont congressophobes ? Nous ne le pensons pas. Parmi les abstentionnistes, il y a sûrement de très bons maîtres, « self made man » ou autodidactes. D'autres sont retenus par des raisons financières ou des circonstances de famille. Nous les comprenons et les excusons, sachant qu'ils seront renseignés en lisant les rapports et les divers comptes rendus dans l'*Educateur* ou dans la presse populaire.

Enfin, il existe encore d'autres moyens de cultiver cette « amicalité » corporative, en dehors des questions pédagogiques. Nous voulons rappeler les grandes courses à Venise, aux châteaux de la Loire ; puis, avec le regretté Baillod, aux Baléares et à Barcelone, celle avec Chantrens en Corse. Tous ces voyages ont laissé aux participants « globe-trotter » les plus variés et inoubliables souvenirs. Quand pourront-ils recommencer ?...

Pour terminer ces quelques réflexions, laissez-moi vous rappeler que le Congrès de Genève, en 1942, a pris fin sur un air de farandole, dont voici l'un des couplets :

*Nous avons bien travaillé, Tous à Genève,
L'cœur plein de sève
Nous avons bien travaillé, Tous à Genève,
Bien discuté. Etc.*

Et le Congrès de Delémont, malgré la pluie, s'est terminé sur l'air de la mi-été, en toute gaîté. Voici l'une des strophes :

*Chers amis Jurassiens,
Si cordiaux, si modestes,
Bons souvenirs nous restent.
Tout était bien, très bien !
Chers amis Jurassiens.*

Goumcœns-la-Ville, 18 juillet 1946.

H. Peitrequin.

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Maître prim. sup. : Ormons-Dessus (27 août).

Instituteurs : Grange de Ste-Croix (23 août). — Dompierre. — Crans (27 août).

Institutrices : Grange de Ste-Croix (23 août). — Château-d'Oex. — Echichens. — Noville. — Vaulion (27 août).

Institutrice ménagère : Cudrefin (20 août).

Maîtresses semi-enfantines : Frangins (20 août). — Vaulion (27 août).

Maîtresses travaux à l'aiguille : Coinsins-Vich (23 août). — Noville (27 août).

ASSURANCE ACCIDENTS

Le soussigné a l'adresse suivante à Nyon, Route de Signy.

La nouvelle année d'assurance entre en vigueur le 1er septembre et je souhaite que de nombreux collègues m'envoient leur bulletin d'adhésion. Si toutefois, vous l'avez égaré, je vous le ferai parvenir par retour du courrier.

Les risques d'accident augmentent avec la circulation toujours plus intense. La prime est minime et je vous rappelle une des nombreuses combinaisons :

Invalidité : Fr. 10 000.— ; décès : Fr. 10 000.— ; indemnité journalière Fr. 10.— dès le 31e jour ; frais médicaux et pharmaceutiques 100 % ; prime Fr. 27.10. Sans frais médicaux Fr. 13.60.

Pierre Jaquier.

NÉCROLOGIE

† **Augustin Deppierraz**. — Les rangs des anciens s'éclaircissent : une figure bien connue du corps enseignant vaudois vient encore de disparaître. Augustin Deppierraz a, le 29 juin dernier, succombé à une maladie vaillamment supportée. Il avait 71 ans.

Augustin Deppierraz naquit à Juriens, où son père était instituteur. Breveté en 1895, il exerça toute sa carrière pédagogique à Sottens, où son activité fut grande, tant dans sa classe qu'en dehors : les services qu'il rendit furent nombreux au sein de la population de ce village, qui regretta vivement son départ, fin 1930.

Fixé à Pully-Nord, Augustin Deppierraz ne resta pas inactif : de nombreuses œuvres sociales profitèrent de sa puissance de travail comme de son énergie. Ce fut un combattif. Sous une écorce rude et malgré un abord brusque, il cachait un cœur généreux. Ce fut surtout un bon collègue, un membre vivant et dévoué de la S.P.V., un animateur de nos réunions et de nos congrès. Son souvenir subsistera longtemps dans la contrée de Moudon où ses amis ne se comptaient pas.

C. G.

ECOLES NORMALES

A la suite des épreuves qui ont eu lieu du 3 au 5 juillet, les candidates suivantes ont obtenu le brevet pour *l'enseignement dans les classes de développement* :

Mlles Mamin Jeanne, et Rapaz, Madeleine.

Le jury a partagé le prix de l'Association vaudoise des éducateurs des arriérés entre les deux candidates.

GENÈVE

U. I. G. — MESSIEURS COQUILLAGES

Bien que la copie de mon rapport, expédiée à l'imprimeur, fût dactylographiée, quelques erreurs typographiques, inévitables vu la longueur du travail, se sont glissées dans le texte publié le 3 août dernier dans le « Bulletin » No 29. Si nos collègues ont facilement corrigé d'eux-mêmes les coquilles qui ont fait de Jules Julet et de personne peronne, il en est d'autres qui rendent la phrase peu claire.

Le typo a imprimé :

- p. 497, 38e ligne, ... les différents maîtres au lieu de *maïres* ;
- p. 502, 3e ligne depuis le bas, ... Il se trouve au lieu de *Il se trouva* ;
- p. 505, 10e ligne, ... qui mériteraient au lieu de *qui méritaient* ;
- p. 507, dernière ligne, ... une phalange de bonne volonté au lieu de une phalange *d'hommes* de bonne volonté.

Ed. Gaudin.

JURA

ENFIN, DES COURS CHEZ NOUS !

La Société jurassienne de Travail manuel et de Réforme scolaire qui en est à ses débuts comme chacun le sait organisera cet automne trois des cinq cours qu'on trouvera détaillés ci-dessous. Je la félicite pour son début d'activité et pour la promesse tangible que nous vaut l'annonce de ces cours. Je forme aussi le vœu qu'un nombre suffisant d'inscriptions parviennent aux organisateurs pour les remercier d'abord, pour les encourager à persévérer ensuite et pour prouver qu'un renouveau, enfin, se manifeste chez nous. Si nous n'avons pas été favorisés jusqu'ici et si ceux qui l'ont voulu ont dû se rendre à Berne, à Neuchâtel, à Lausanne, à Genève ou à l'étranger encore pour se perfectionner, nous devons aujourd'hui prouver que nous apprécions à sa valeur l'effort qui est fait de nous amener des cours qui n'exigeront pas de nous de longs déplacements.

Ces cours auront lieu à Porrentruy ou à Delémont. Bien que les inscriptions des différentes contrées feront, je pense, pencher la balance, je voudrais déjà, cependant, rompre une lance en faveur de Delémont qu'on atteint facilement de Porrentruy aussi, de toute la région de Delémont, de celle de Moutier, de la vallée de Tavannes et même de Bienne.

Cours de cartonnage. — Il est conforme au programme des cours normaux suisses. Sa durée est de 4 semaines à raison de 8 heures de travail par jour. Il sera cependant donné en deux fois : 15 jours en automne 1946 et 15 jours au printemps ou en été 1947, selon le désir de nos membres.

Ce cours s'adresse aussi bien au corps enseignant primaire que secondaire et chaque participant recevra le certificat d'aptitude à l'enseignement des travaux manuels (cartonnage).

Prix du cours : Pour nos membres Fr. 13.—. Pour les non-membres Fr. 15.—. Directeur de cours : H. Burn, Berne.

Cours de physique et de construction d'appareils. — Il est destiné spécialement aux maîtres primaires et secondaires du degré supérieur. Sa durée est d'une semaine.

Prix du cours : Pour nos membres Fr. 6.—. Pour les non-membres Fr. 8.—. Directeur de cours : Ch. Häsler, Bienne.

Cours de géographie. — Il s'adresse avant tout aux maîtres et maîtresses du degré intermédiaire (4e, 5e et 6e années). Il constitue la partie pratique de la conférence donnée l'hiver dernier par M. Liechti, professeur à l'Ecole normale à Porrentruy.

Durée : 3 à 4 jours.

Prix : Fr. 2.— pour nos membres et Fr. 4.— pour non-membres.

En outre, l'Association cantonale bernoise organise par ailleurs :

a) **Un cours de menuiserie pour débutants.** — Ce cours est ouvert également à ceux de nos membres qui n'auraient pu s'inscrire au cours normal suisse. Lieu du cours : Bienne. Durée : 4 semaines, soit du 5 au 17 août et du 7 au 19 octobre. Prix du cours : Pour nos membres Fr. 15.—. Pour non-membres Fr. 17.—. Directeur de cours : Fr. Jaggi, Bienne.

b) **Un cours technique** (Werkunterricht) destiné spécialement aux maîtres et maîtresses des 1re à 4e années scolaires de la campagne. Lieu du cours : Bienne. Durée du 7 au 12 octobre. Directeur du cours : Würigler.

P.

INFORMATIONS

FONDATION BERSET-MÜLLER

Maison de retraite pour instituteurs et institutrices

Une place est vacante au Melchenbühl près Muri, Berne. Cette maison de retraite est ouverte aux instituteurs ou institutrices âgés de 55 ans au moins et aux veuves d'instituteurs.

Adresser les demandes d'admissions jusqu'au 15 septembre au président du Comité de fondation : M. F. Raaflaub, conseiller communal à Berne, avec les pièces suivantes : acte d'origine, acte de naissance, attestation de bonne santé par un médecin, acte de bonnes mœurs, certificats ou autres pièces prouvant que le candidat a enseigné en Suisse durant au moins 20 ans.

Le Comité de fondation.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ECOLES PUBLIQUES ET ECOLES LIBRES

A une très faible majorité — de trois voix, sauf erreur — le congrès pédagogique romand vient d'adopter la thèse suivante qui figure, parmi d'autres, en conclusion du beau rapport de M. Ziegenhagen :

« Dans l'intérêt d'une bonne éducation sociale de caractère démocratique, tous les enfants devraient être astreints à la fréquentation des écoles publiques. »

Bien que l'auteur ait employé prudemment la forme conditionnelle qui laisse la porte entr'ouverte à d'éventuels adoucissements et qui trahit peut-être une certaine hésitation, il n'en reste pas moins que cette thèse implique la suppression de toutes les écoles libres et privées, au moins pour la période de scolarité obligatoire. Or, nous croyons qu'il y a là une erreur grave et que si cette proposition devait être suivie un jour ou l'autre d'effet pratique ayant force de loi, elle porterait directement atteinte à ce respect de la liberté et de la personne humaine qui, par ailleurs, inspire heureusement la plupart des idées contenues dans le travail si riche discuté à Delémont.

Indépendamment de la question si importante des droits imprescriptibles de la personne, qui ne s'opposent pas à ceux de la société, si l'on donne au terme de personne son sens profond et complet, il semble que l'auteur de la thèse et ceux qui l'ont appuyée aient surtout pensé à certaines écoles confessionnelles, de réputation détestable, ou encore à certaines institutions privées pour enfants gâtés et fils à papa, dont la raison d'être essentielle est de permettre à leurs élèves de ne point se mêler aux enfants de toutes conditions qui peuplent les écoles publiques. Si l'influence sociale de telles institutions a été incontestablement néfaste, on aurait grand tort, en revanche, d'oublier le rôle non seulement magnifique, mais nécessaire, qu'ont joué de nombreuses écoles libres dans l'histoire de l'éducation du petit d'homme. Faut-il rappeler que presque tous les grands novateurs, presque tous les grands pionniers du progrès pédagogique ont généralement œuvré dans des institutions libres qu'ils avaient créées eux-mêmes et qu'ils ont presque toujours dû, à l'origine, se passer de l'appui des pouvoirs publics, trop lents à se rendre compte de la valeur de leur œuvre ?

Sans vouloir remonter très loin dans un passé où les écoles publiques n'avaient pas encore atteint le développement d'aujourd'hui, sans même évoquer le souvenir de Pestalozzi forgeant les premiers éléments de sa méthode dans son orphelinat privé du Neuuhof, rappelons que les deux véritables créateurs de la pédagogie des tout petits, Froebel et Mme Montessori, ont l'un et l'autre mis en pratique leurs idées fécondes dans des institutions de caractère privé. Et qui donc a commencé d'adapter les méthodes éducatives aux exigences de la vie moderne et aux données de la psychologie et de la physiologie de l'enfant, sinon ces « écoles nouvelles » qui, en Angleterre, en Allemagne, en Suisse et ailleurs, ont ouvert tant de voies intéressantes à la pédagogie de ces cin-

quante dernières années ? L'œuvre admirable du grand Decroly s'est, elle aussi, créée, développée et perfectionnée dans des établissements (Bruxelles, Uccle, l'Ermitage) indépendants de l'organisation scolaire publique. Il en a été de même des écoles où Ferrière a mis au point les principes de l'école active à la mesure de l'écolier. Pour clore cette liste très incomplète, citons encore l'exemple de Freynet créant ses techniques nouvelles dans une classe qui a été longtemps tout à fait libre et qui, maintenant encore, n'a qu'un caractère semi-officiel.

Toutes ces écoles ont joué le rôle bienfaisant et fécond de laboratoires d'essais, de champs d'expériences où les novateurs ne se sentent pas gênés aux entournures par la structure inévitablement beaucoup plus rigide des écoles publiques. Et le rôle des autorités ne doit pas être d'empêcher ces essais, mais bien au contraire de les suivre avec sympathie, de les favoriser et d'en tirer parti avec intelligence lorsqu'ils paraissent concluants.

On nous rétorquera peut-être que si nombre d'écoles libres sont à l'avant-garde du progrès pédagogique, d'autres, peut-être plus nombreuses, se distinguent surtout par leurs méthodes éducatives surannées, par l'étroitesse de leur esprit et, parfois, par la vétusté de leurs installations matérielles. C'est vrai et c'est pourquoi nous croyons que l'Etat, qui a le devoir de sauvegarder partout les intérêts de l'enfant, a pleinement le droit de renforcer son contrôle des écoles privées et d'exiger qu'elles offrent des conditions d'enseignement et d'hygiène équivalentes à celles des écoles publiques. C'est d'ailleurs ce que prévoit le « plan de reconstruction éducative », en Angleterre, où les « écoles volontaires », particulièrement nombreuses dans ce pays, ne pourront désormais subsister pratiquement que si elles réalisent, dans tous les domaines, les mêmes progrès que les écoles publiques.

La liberté que nous réclamons en faveur de l'école n'est, on le voit, nullement synonyme d'inertie ou de laisser-aller : nous la réclamons, au contraire, parce qu'elle nous paraît indispensable au progrès pédagogique et social. Il ne peut y avoir de véritable éducation démocratique que fondée sur la tolérance et le respect des droits de tous. Et la liberté de l'école n'est, en définitive, qu'un des aspects, parmi les plus essentiels, de la liberté de l'homme.

Paul Aubert.

APRÈS LE CONGRÈS

L'extrême brièveté du temps consacré à l'examen du travail de notre collègue Ziegenhagen n'a pas permis, je crois, qu'on se fît une représentation équitable des réactions que le rapport a provoquées. On s'est borné en effet à discuter les thèses. Je ne fais ici de reproches à personne, le temps pressait et c'est à bon droit qu'une partie de l'assemblée a exprimé le désir qu'on passât immédiatement à l'examen des conclusions pratiques exprimées par les thèses. Si je trouve cela regrettable c'est non seulement que je déplore l'aspect forcément schématique des opinions exposées, mais parce que l'absence de discussion au sujet du rapport même, l'absence par conséquent de critique, a privé notre

assemblée du principal motif de sa réunion. Nous avons adopté des thèses soit, mais au fond le travail effectif n'a pas été fait, ou si rapidement qu'on n'en saurait tirer de conclusions.

Je me propose de revenir dans les colonnes de l'*Educateur* sur le rapport Ziegenhagen et je pense qu'il serait heureux que ceux qui en ont l'envie et le temps fassent de même. Pour gratuites qu'elles soient à présent les critiques et les observations n'en auront pas moins de valeur. Je crois que c'est un travail utile, surtout si l'on songe à l'effarante ampleur du sujet proposé à nos méditations.

I. Matile.

Note: Le rapport Ziegenhagen a suscité les réactions violentes d'une certaine presse. Il est dès lors d'autant plus utile de l'examiner à fond entre nous.

RECTIFICATION — Dans mon article *Variété exotique sur un thème arithmétique*, j'ai donné comme texte ... de la *Méthodologie* de M. Louis Groscurin et non de notre *méthodologie*. La modification a fait tomber le rappel de la note 2) qu'il devenait malaisé de rattacher au texte. Elle se rapportait précisément au rapport de l'inspecteur canaque.

I. M.

LE DERNIER LIVRE DE M. J. PIAGET¹

Continuant ses recherches sur l'intelligence enfantine, le professeur J. Piaget étudie, dans son dernier livre, la pensée représentative, dont il expose systématiquement la genèse et l'évolution : il explique le développement de la fonction symbolique. Plusieurs auteurs ont affirmé qu'il existe une rupture entre l'intelligence sensori-motrice des premiers âges et la pensée représentative dont seule l'intervention sociale du langage permettrait la naissance. J. Piaget, au contraire, recherche dans le sensori-moteur même, l'origine du représentatif et il conclut à la continuité du développement mental.

L'initiative différée implique une représentation élémentaire du modèle absent ; or, J. Piaget montre que l'initiative procède directement de l'intelligence sensori-motrice dont elle constitue un des pôles. En effet, le développement des réflexes primitifs donne lieu à la formation de schèmes sensori-moteurs au jeu desquels se réduit l'activité du tout petit enfant. Quand il englobe un objet dans un schème sensori-moteur, il le déplace ou lui fait subir une transformation : il l'assimile ; mais, pour assimiler un objet nouveau, il doit modifier son comportement habituel : il accommode son schème. Quand l'assimilation et l'accommodation se font équilibre, le sujet s'adapte au réel ; quand l'accommodation prédomine sur l'assimilation, le sujet imite.

Durant l'évolution des conduites enfantines, l'assimilation et l'accommodation se dissocient, se développent puis se complètent de telle sorte que les schèmes se coordonnent. J. Piaget montre que les progrès de l'imitation sont parallèles à ceux de l'intelligence sensori-motrice et que la coordination, l'organisation progressive des schèmes permet le passage

¹ *La formation du symbole chez l'enfant*. Ed. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris

de l'imitation naissante, simple développement de la réaction circulaire (c'est-à-dire de la tendance à se répéter qui caractérise les conduites schématiques), à l'imitation différée qui, comme nous l'avons dit, implique une représentation. Cette constatation conduit J. Piaget à concevoir l'image comme une imitation intériorisée, soit, comme une accommodation interne des schèmes sensori-moteurs.

D'une façon analogue, il rattache le jeu à l'intelligence sensori-motrice : le jeu naît, en effet, quand l'enfant agit sans avoir pour but premier son adaptation à la réalité, soit, quand l'assimilation prédomine sur l'accommodation. Or le jeu enfantin passe, en suivant les progrès de l'intelligence sensori-motrice, du jeu d'exercice, qui est la répétition, par pur plaisir fonctionnel, d'un schème acquis, au jeu symbolique dans lequel l'enfant assimile à certains schèmes des objets qui ne leur conviennent pas du point de vue de l'adaptation et qui ont pour unique rôle de permettre leur évocation, dans lequel, en d'autres termes, l'enfant joue à « faire comme si... ». On voit donc aussi la représentation naître dans le jeu symbolique qui est un produit direct de l'intelligence sensori-motrice.

La valeur symbolique d'un jeu peut être comprise par le sujet ou lui échapper plus ou moins et l'assimilation, au lieu de porter sur des objets, peut porter sur des images : par son contenu et par sa structure, le jeu symbolique est étroitement parent du rêve. Cette constatation permet à J. Piaget d'intégrer le symbolisme inconscient dans le symbolisme général ; l'incompréhension d'un symbole pour celui qui l'a formé résulte de l'égoïsme, c'est-à-dire de l'indifférenciation entre le moi et le monde, qui caractérise les états oniriques et infantiles.

Au terme de ce premier développement, l'assimilation et l'accommodation se font équilibre et collaborent dans l'adaptation intelligente : le jeu symbolique et l'imitation contribuent également à la formation de l'image, celle-ci fournissant le signifiant, celui-là, le signifié. Avant que l'enfant ait subi l'influence sociale du langage, il est capable de représentation, il jouit d'une fonction symbolique qui, elle, lui permet d'apprendre à parler et qui, se développant grâce à l'acquisition des signes verbaux, parviendra à élaborer la représentation conceptuelle.

Au niveau sensori-moteur, l'adaptation ne soulève pas de grandes difficultés : c'est une simple coordination ; mais au niveau représentatif, les rapports naturellement complexes entre l'accommodation imitative, l'assimilation symbolique et la représentation cognitive sont compliqués par l'intervention du langage. J. Piaget, pour définir le rôle de ces divers facteurs, étudie successivement la formation des concepts, la nature du raisonnement enfantin, le développement des notions d'objet, d'espace et de temps. Ses observations et ses analyses prouvent que l'intervention du langage ne suffit pas à expliquer la formation des concepts ni le raisonnement adulte, elles établissent la parenté de toutes les formes de représentation et la solidarité de leurs développements.

Les premiers schèmes verbaux qui font transition entre les symboles et les signes accompagnant les schèmes sensori-moteurs, les pré-concepts sont des intermédiaires entre les symboles et les concepts, où

l'on retrouve un processus assimilatoire analogue à celui du jeu symbolique ; le raisonnement enfantin, après avoir été une simple expérience mentale prolongeant la coordination des schèmes sensori-moteurs, plus tard, en assimilant tous les objets à l'un d'entre eux sur lequel la pensée est centrée, procède par transduction du spécial au spécial selon un processus étroitement lié à la structure du préconcept, dépourvu à la fois de généralité et d'individualité ; c'est progressivement seulement, en coordonnant les préconcepts, en les adaptant les uns aux autres et aux notions d'autrui, que l'enfant parvient à élaborer des concepts définis par un système de classes et de relations, et passe, dans le même temps, de la transduction au raisonnement par opérations réversibles. L'étude des catégories de la pensée adulte met en évidence un développement analogue : l'enfant est parvenu sur le plan sensori-moteur à concevoir un monde relativement équilibré que l'apparition des images permet d'étendre dans l'espace et dans le temps ; cela entraîne, sur le plan représentatif, un nouveau déséquilibre entre l'accommodation et l'assimilation et suscite un développement qui reproduit les phases de l'évolution sensori-motrice, partant d'une assimilation égocentrique et élaborant, selon le progrès de l'intelligence entière, un monde adapté aux moyens d'autrui, organisé selon les catégories adultes, où l'assimilation et l'accommodation retrouvent leur équilibre.

L'enfant a donc passé, par un développement continu, où l'assimilation et l'accommodation, après s'être dissociées, se sont complétées dans l'adaptation intelligente du sensori-moteur, au représentatif.

Dans toutes ses recherches, J. Piaget complète l'observation des comportements enfantins par une analyse très sûre des notions et des formes de raisonnement ; cette méthode rigoureuse donne un grand poids à ses conclusions. Or, non seulement, il élargit et précise notre connaissance de la psychologie enfantine, mais il s'élève à une théorie générale de l'intelligence dont chacun de ses ouvrages montre la fécondité. Il ne s'arrête pas à la description des stades successifs de la pensée, mais il affirme fortement l'acuité de la vie mentale, en intégrant, par exemple, les résultats des investigations psychanalytiques dans une psychologie générale, il montre comment l'adaptation intelligente prolonge et surpasse l'adaptation biologique en conquérant un équilibre qui lui assure une mobilité et une réversibilité complètes.

J. R.

Initiation à notre langue, H. Mignot. Edition Bourrellier et Cie, Paris.

Il s'agit d'un cours élémentaire illustré qui exclut toute définition, toute classification, toute explication abstraite, réduisant la nomenclature à une douzaine de termes. La matière de ce cours se concentre autour des deux termes essentiels de la langue : le nom et le verbe.

Chaque leçon comporte un texte court présentant un sens complet bien adapté au premier âge scolaire, d'où sont tirés tous les exercices oraux et écrits. On trouvera aussi des dictées préparées ainsi qu'un entraînement à la construction de la phrase. Ce petit manuel pourra rendre des services dans les deux premières années scolaires.

POÈMES D'ALBERT RUDHARDT

Albert Rudhardt... Il y a eu deux ans au mois de mai que s'est tue sa voix, qu'est tombée sa plume. Il n'avait que cinquante ans. Cet éducateur fut un artiste, mais d'abord un homme ! Peu de choses lui furent étrangères : problèmes d'enseignement, questions linguistiques, progrès sociaux et politiques, de tout cela il fut préoccupé. Ce fort, à la volonté tenace, défendit les humbles, les déshérités, ceux qu'on raille, et s'opposa sans cesse à la force qui se fait violente et oppressive.

Mais ce fut dans la musique et la poésie que cette âme d'élite trouva ses vrais moyens d'expression. Jadis, avec sa compagne et ses deux fils, il traversa la France de bout en bout, sa chère guitare en bandoulière. S'asseyant aux tables des petites auberges de province, il nota et harmonisa une foule de vieilles mélodies populaires. On en retrouve quelques-unes dans la Chansonnaie qu'il publia avec MM. Mathil et Unger. Un temps, la radio lui fit une place et on l'entendit chanter ou faire chanter ses élèves genevois. Car, il convient de le dire ici, c'est à l'enseignement du chant à Genève que furent consacrées plusieurs des dernières années de sa vie. Il n'en abandonna pas pour autant les questions professionnelles puisque, pendant sept ans, il fut à l'Educateur le responsable des questions pédagogiques. Cette fonction absorbante valut aux lecteurs de ce journal nombre de textes littéraires présentés avec goût, des poèmes aussi dont plusieurs signés de ses initiales.

Albert Rudhardt a-t-il eu la place qu'il méritait ? On n'ose le prétendre.

« Je n'ai plus à prendre parti ;
Les dés sont jetés. J'ai pâti
De choisir les chemins à suivre... »

Pourtant, ce nous est un réconfort de savoir combien ont été nombreux les auteurs de tous les milieux qui ont eu recours à son jugement, à son sens critique. Sa place, elle demeure dans le cœur des siens, dans le cœur de tous ceux qui l'ont aimé et apprécié ; et les gens qui avaient le privilège de passer quelques moments près de cet être délicat, enthousiaste et bon devenaient très tôt ses amis. L'un d'eux, qui fut un de ses collaborateurs au comité de la Société pédagogique romande, nous fit part un jour de ce trait, touchant lorsqu'on sait à quel point la musique « salutiste » pouvait heurter parfois le goût du héros de cette histoire : Quelque part dans le Jura bernois, une petite pinte. Entre une jeune salutiste, timide, Albert Rudhardt s'en approche gentiment et : « Mademoiselle, voulez-vous me prêter un instant votre guitare ? » Elle craint pour son instrument, hésite, puis accepte. Et lui de placer une chaise sur une table, d'y grimper et de chanter, de chanter de sa belle voix basse et prenante. A la fin, il saute de son perchoir, entreprend la quête et remet la pluie des gros sous à la salutiste confuse... Tout Rudhardt est là !

« Cris de l'ombre à la lumière ;
sanglots au bord du mystère
et puis tout se tait sous la terre
entre quatre cloisons de bois. »

Du barde et du poète, rien ne devait-il rester ? Sa famille, avec raison, ne l'a pas cru et c'est pourquoi son fils, M. Jean Rudhardt, a recueilli quelques dizaines de poèmes : rêves et souvenirs, inquiétudes

profondes, saisons, sentiment amoureux, affection à l'égard des malchanceux, fantaisie aussi et même gouaillerie bien française qui n'est souvent qu'une pudeur voilée. Ce choix comporte en outre des extraits de textes écrits pour célébrer le traité de Combourg entre Genève, Fribourg et Berne, des fragments de « la belle Impéria », pièce inachevée que projetait M. Frank Martin, des poèmes pour des mélodies populaires de divers pays, et ces Noël's si simples, si vraiment inspirés qu'on a pu lire ailleurs déjà. Aimant le spectacle du peuple en liesse, Albert Rudhardt et Frank Martin avaient écrit et fait jouer « la Nique à Satan » qui n'a pu trouver place en ces pages.

Dans ce choix, il est des œuvres de jeunesse — dès la dix-huitième année — et de plus récentes. On a eu pour dessein de montrer l'évolution du poète, lequel avait adopté d'emblée une forme assez libre (souvent en vue de la chanson), une prosodie moderne, par exemple en ce qui a trait à l'élision du e muet suivant une voyelle. L'auteur eut sans doute retouché avant publication. Son fils, par le plus louable respect, n'a pas voulu porter une main sacrilège : corriger, n'était-ce pas trahir ? C'est donc une œuvre authentique, fréquemment issue d'un premier jet, qui vous est présentée aujourd'hui. Elle suffit à émouvoir, à faire regretter la disparition prématurée de l'homme, de l'artiste et de l'ami.

Bulletin de souscription

ALBERT RUDHARDT

POÈMES

120 pages, aux Editions du Mont-Blanc, Genève

Je souscris à exemplaires de cet ouvrage au prix de 7 francs. (Le livre sera vendu 8 fr. 50 en librairie.) Edité à 500 ex. sous réserve que la souscription soit couverte. — Payable par remboursement postal.

Nom :

Adresse :

Signature :

Adresser les souscriptions à Mme Alb. Rudhardt, rue Saint-Jean 17, Genève, jusqu'au 20 septembre.

BIBLIOGRAPHIE

En pleine vie russe, 16 ans d'activité en Union soviétique, Ernest Jucker.
Edit. du Griffon, Neuchâtel. 300 pages. Fr. 8.60.

Ce livre conte sans préjugé ni prévention d'aucune sorte les transformations subies par la vie russe, transformations dont l'auteur fut non seulement le spectateur, mais auxquelles il prit part constamment à titre de conseiller pédagogique, voire d'inspecteur gouvernemental. Ce « hors-parti », également admis dans l'intimité des « ci-devant » et des « révolutionnaires » a su admirablement marier dans son activité la compréhension des êtres humains les plus divers avec le respect de ses principes personnels parfaitement définis de citoyen suisse. Le tableau qu'il nous donne de la Russie stalinienne, contraste avec la première partie de l'ouvrage, car la profonde sympathie qu'éprouve M. Jucker pour le peuple russe et les nombreuses peuplades qui vivent en harmonie sur le sol russe fait place ici à une certaine irritation à l'égard des oppresseurs de ces peuples. Néanmoins l'auteur ne se départit pas de l'objectivité, en ce sens qu'il ne juge que sur des faits établis avec certitude. Toutes les personnes curieuses de se renseigner sur la Russie feront bien de lire ces pages débordantes de vie, de générosité et d'un indéfectible amour de la liberté. Il ne s'agit point là d'un ouvrage difficile à consulter. Tout y respire la jeunesse, l'amour de la vie et une curiosité romanesque de ce qui est humain. Il est rare qu'un livre sérieusement documentaire soit en même temps d'une lecture aussi récréative.

La grammaire nouvelle et le français, Souché et Lamaison. I. Cours élémentaire. II. Cours moyen. Adaptation pour la Suisse de G. Guisan et A. Jeanrenaud. 4 fr. 50 le volume. Payot et Cie.

Chacun connaît cet excellent manuel français qui répond entièrement à l'idéal défini par F. Brunot en ces termes : La méthode nouvelle conduit jusqu'au point où la grammaire éclaire les procédés de style et fait connaître l'art d'écrire.

Les exercices qui illustrent les principes de grammaire clairement exposés sont de deux sortes : 1. de stricte application grammaticale (syntaxe et analyse logique) ; 2. de synthèse grammaticale ou littéraire (emploi des constructions étudiées dans des phrases personnelles).

Cette manière vivante et positive de présenter la grammaire s'éloigne de la manière abstraite et dogmatique chère aux anciens manuels. L'adaptation romande de MM. Guisan et Jeanrenaud est restée fidèle à l'esprit dans lequel ont travaillé MM. Souché et Lamaison. Les professeurs lausannois se sont bornés à supprimer quelques dictées et exercices et à substituer des textes de nos écrivains nationaux à tout ce qui se trouvait dans un rapport trop étroit avec la vie spécifiquement française.

Ces deux manuels adoptés officiellement par les cantons de Vaud et Neuchâtel pour les écoles secondaires seront utilisés avec profit par les instituteurs.

FUNICULAIRES ELECTRIQUES

BIENNE-ÉVILARD

(LEUBRINGEN)

Durée du trajet 6 minutes. Taxe aller et retour
65 cts

BIENNE-MACOLIN

(MAGGLINGEN)

Durée du trajet 9 minutes. Taxe aller et retour
1 fr. 20

Evilard et Macolin sont les points de départ de magnifiques excursions aux prés d'Orvin, Chasseral, Gorges du Taubenloch, Hohmatt, Montagne de Douanne. Prix réduits pour sociétés et écoles. Renseignements
Téléphone Evilard 2.45.11.

405

Navigation sur le Lac de Bienne

Courses régulières Bienne - Ile de St-Pierre - Cerlier. Courses spéciales sur les lacs de Bienne, Neuchâtel et Morat. Direction de l'exploitation à Bienne
Téléphone 2.51.75.

406



PAPETERIE - LIBRAIRIE
LAUSANNE

284

Musée d'Art Industriel (Palais de Rumine)

Ouvert gratuitement au public les mercredis, samedis et dimanches, de 10 à 12 h. et de 14 à 17 h., en été, et de 10 à 12 h. et de 14 à 16 h., en hiver.

Musée d'Hygiène Industrielle (Bâtiment Arlaud, Place de la Riponne)

Ouvert gratuitement au public le mardi, de 20 à 22 h., le samedi, de 17 à 19 h. et le dimanche, de 10 à 12 h.

403

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 3 17 15

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT

Ed. Payot 4 Lausanne Téléphone 3 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

VOYAGE EN BELGIQUE

Visites des villes de Bruxelles, Anvers, Ostende et sa plage, Bruges et ses merveilles architecturales; Musées d'art, installations portuaires, etc.... Musée colonial de Tervueren etc.

Départ le 25 septembre, retour le 4 octobre 1946.
Inscriptions **jusqu'au 30 août 1946**, dernier délai.

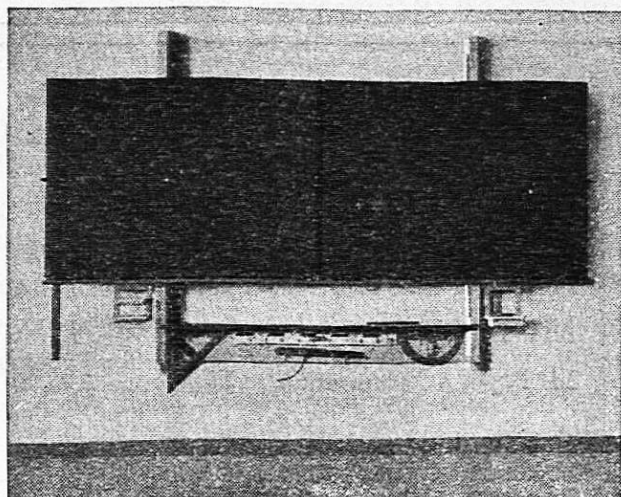
Pour tous renseignements s'adresser à

R. LIENGME, BIENNE rue des Alpes 55

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c



Hunziker Söhne THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école
(fondée en 1880)

**vous livre des tableaux noirs,
tables d'écoliers**
à des conditions avantageuses
Demandez nos offres

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables:

Educateur: André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9

Bulletin: Ch. GREC, LA TOUR-DE-PEILZ, avenue des Mousquetaires 12

Administration et abonnements

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S.A., MONTREUX, Place de la Paix, Tél 6.27.98

Chèques postaux 11 b 379

Responsable pour la partie des annonces: Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: Suisse: Fr. 9.— ; Etranger: Fr. 12.—

Supplément trimestriel: Bulletin bibliographique

Direction de l'instruction publique de la Ville de Zurich

Mise au concours

La Section Commerciale de l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles de la Ville de Zurich met au concours, pour le printemps 1947, une place de

Professeur de français

Les postulants munis d'un grade universitaire et ayant une longue expérience voudront bien adresser leur offre avec curriculum vitæ à la Direction de l'instruction publique de la Ville de Zurich (Schulamt der Stadt Zürich) jusqu'au 14 septembre a. c. Les formulaires d'inscription seront fournis par la Direction de l'Ecole Supérieure des Jeunes Filles, section II, Grossmünsterschulhaus, Zürich, qui donnera tous les renseignements concernant le traitement, les allocations, le cahier des charges, etc.

Zurich, le 20 août 1946

**Direction de l'instruction publique
de la Ville de Zurich**

COLLÈGE PIERRE VIRET

Ch. des Cèdres 3 (Chaudron) - Lausanne

Section A: Elèves à partir de 16 ans

Section B: Garçons de 10 à 16 ans

1938 29 élèves

Maturités. Baccalauréats

1942 59 élèves

Entrée au Gymnase

1946 105 élèves

Raccordement aux Collèges

Cours préparatoires en vue de l'Ecole Normale

Paul Cardinaux, directeur.

414

Téléphone 3 35 99

AUX JEUNES FILLES

auxilia Ecole de perfectionnement

offre une instruction générale approfondie, une préparation théorique et pratique d'éducatrices et d'aides sociales, des situations intéressantes.

Elèves dès 15 ans.

410

LAUSANNE

Avenue Tissot 16, tél. 3.42.18.

Mme S. R. Cuendet, dir. fondatrice